

BUREAU DE LA CONVERSION ET DES LITIGES MINIERS

ANNEXE : LISTE PUBLIQUE DES TITRES EXPIRÉS

DATE : Le 19 mai 2010

PAGE : 1 de 1

RÉGION DE : Chibougamau

La décision ministérielle 32-20042 révoquant les concessions minières n° 136, 406, 437 et 527 situées dans les cantons d'Obalski et/ou McKenzie (feuillelet S.N.R.C. 32G/16), deviendra exécutoire le 25 mai 2010.

Ces territoires seront disponibles à la désignation sur carte selon les délais prévus à l'article 288 de la *Loi sur les mines* (L.R.Q., c. M-13.1), sauf s'il y a appel en vertu de l'article 295 de la *Loi sur les mines*.

PRÉPARÉ PAR: Briquette Dionne

APPROUVÉ PAR: H. C. S.

DATE : 19 mai 2010

C.C. Régions

Abonnés à la liste des titres expirés